

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1937.*Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises. . . . .	25 francs
	Étranger. . . . .	50 —

1.754 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## ADDITION AUX STATUTS

*Dans sa dernière séance le Comité d'administration a décidé d'ajouter à l'article 2 des Statuts de la Société le paragraphe suivant :*

*« Les membres qui prennent part aux excursions ou réunions organisées par la Société, le font à leurs risques et périls. Ils renoncent, en cas d'accident, à toute action en responsabilité contre les commissaires ou organisateurs, le Conseil d'Administration et la Société Linnéenne de Lyon. »*

## ORDRES DU JOUR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 18 Avril, à 20 h. 30.

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Pierre TEMPLE, 23, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault) (*réintégration*). — M. Maurice BOUVIER, Les Moussoux, Chamonix (Haute-Savoie), parrains, D<sup>r</sup> Bonnamour et Guillemoz (*Mycologie*). — M. ROBELIN, 21, quai Jaïr, Lyon-Vaise, parrains, MM. Leina et Pugnet. — M. DOUIN, professeur de Botanique, doyen de la Faculté des Sciences, 50, rue Pierre-Corneille, Lyon 6<sup>e</sup> ; parrains, MM. Revol et Netien.

2<sup>o</sup> Question d'assurance.3<sup>o</sup> Projet d'excursion générale de la Société.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 19 Avril, à 20 h. 30.

1<sup>o</sup> M. TESTOUT. — Nouveaux procédés pour la conservation des collections.2<sup>o</sup> M. BATTETTA. — Préparation des flacons entomologiques ; démonstration pour le coupage pratique de ceux-ci, ainsi que des tubes en verre.

## A propos des Critiques de M. Niolle<sup>1</sup>.

Par MM. M. JOSSERAND et D<sup>r</sup> GARIN.

Nous répondrons brièvement sur les faits et, bien entendu, sur eux seulement.

Il nous est impossible d'attribuer à l'*Amanite phalloïde* l'empoisonnement que nous avons relaté, car l'un de nous connaissait suffisamment S. pour pouvoir affirmer que s'il n'était pas un mycologue au sens scientifique et ésotérique du terme, il n'en avait pas moins des notions de mycologie pratique bien plus que suffisantes pour ne pas méconnaître un grand classique comme la phalloïde. Au surplus, si les deux sujets suspects avaient été des phalloïdes, les autres convives (la femme et surtout le fils de S.) n'auraient pas été quittes à si bon compte.

Quant à incriminer *Lepiota helveola*, ce nous est également impossible, d'abord pour les raisons que nous avons déjà exposées, qu'aucun fait nouveau n'est venu diminuer et auxquelles nous demandons que l'on veuille bien se reporter, puis pour une autre raison encore, supplémentaire, c'est qu'il est à peu près impossible d'admettre que deux pieds de *L. helveola* eussent suffi à tuer un homme adulte, sans aucune tare physiologique ! (Nous rappelons que l'autopsie fut pratiquée et qu'elle nous montra un foie et des reins dépourvus de toute lésion préexistante.)

Enfin, parmi la série des présomptions concordantes qui nous ont conduits à conclure à un empoisonnement par l'Entolome livide, il ne faut pas négliger un fait essentiel : sur les indications de la victime, un de ses amis se rendit sur les lieux mêmes de la récolte fatale et il y trouva deux superbes *Entoloma lividum*. Ces Entolomes, nous les avons de nos yeux vus, tenus entre le pouce et l'index et formellement identifiés. *E. lividum* étant fort peu répandu dans notre région, on sent tout le poids de sa présence à l'endroit précis où S. avait ramassé son plat, lequel S., d'ailleurs, ne l'oublions pas, n'a cessé d'accuser cette espèce pendant son agonie.

Toutes ces données ont été pesées par nous avant l'établissement de nos conclusions que nous ne voyons aucune raison de modifier en quoi que ce soit.

---

R. KÜHNER. — *Le genre Mycena*. 710 p., 239 fig. Paris, 1938. Lechevalier éd.

Analysé par M. Josserand.

On ne peut feuilleter ce gros livre sans éprouver, en même temps que beaucoup d'admiration, une certaine mélancolie : combien, parmi ceux qui l'auront en mains, sauront l'apprécier à sa vraie valeur, se douteront du labeur qui y est contenu ? Rien ne ressemble tant, en effet, à 700 pages de travail scrupuleux que 700 pages d'habile compilation et, pour distinguer l'un de l'autre, il faut être soi-même « du métier ». Du métier, c'est-à-dire être un de ces mycologues pratiquants qui prétendent identifier leurs récoltes.

Ces malheureux doivent surmonter successivement trois ordres de difficultés. D'abord, les longues hésitations devant les séries de formes passant

1. Bull. Soc. linn. Lyon, avril 1939.